



Mission PRIMO
Version du 29/03/21
Ce document pourra être amené à évoluer

Hygiène au cabinet de kinésithérapie

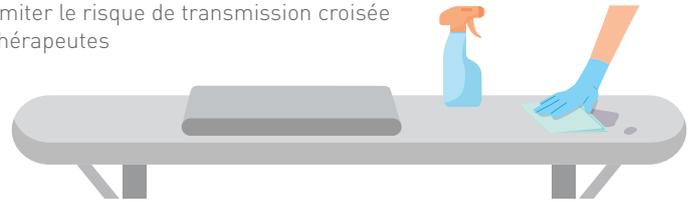
ENTRETIEN DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM) NON STÉRILES

> PREMIÈRE PARTIE

À l'attention des kinésithérapeutes libéraux

Objectif

L'entretien et la désinfection des **dispositifs médicaux (DM) réutilisables non stériles en contact avec la peau saine**, la peau lésée ou une muqueuse a pour but de limiter le risque de transmission croisée entre les patients et prévenir le risque d'exposition des kinésithérapeutes aux **produits biologiques** (sang et liquides biologiques) et aux **produits chimiques** (détergents-désinfectants).



Définitions

NETTOYAGE-DÉSINFECTION

Nettoyage

L'action de nettoyer permet d'éliminer les souillures des surfaces ou des objets sans les endommager, afin d'obtenir un **état de propreté visuelle**. Elle se fait à l'aide de détergents qui sont des tensioactifs.

Désinfection

Opération au résultat momentané consistant à détruire et/ou à inactiver les microorganismes présents sur les surfaces contaminées. **On ne désinfecte bien que ce qui est propre.**

Détergent- désinfectant

Produit alliant détergence et désinfection.

Désinfection dite de bas niveau

Réalisée lors de l'utilisation de dispositifs non critiques à usage externe, c'est-à-dire des **dispositifs n'entrant en contact qu'avec la peau intacte du patient mais pas les muqueuses**.

Le bas niveau correspond à un niveau de risque infectieux bas. Pour ce faire, utiliser un détergent-désinfectant (à diluer, en spray ou lingettes) éliminant la plupart des microorganismes (au minimum les bactéries).

En cas de nécessité à rincer le produit, le réaliser à l'eau du réseau.

ATTENTION

LES PRODUITS À UTILISER POUR DÉSINFECTER LES DISPOSITIFS MÉDICAUX RÉUTILISABLES SONT SPÉCIFIQUES ET DIFFÉRENT DES PRODUITS DE BIONETTOYAGE. VÉRIFIER AVANT TOUTE UTILISATION DE PRODUITS DÉTERGENTS-DÉSINFECTANTS QUE LE SUPPORT SOIT COMPATIBLE (EX : LES ÉCRANS).

DISPOSITIF MÉDICAL RÉUTILISABLE NON STÉRILE

Ensemble des dispositifs médicaux réutilisables non stériles utilisés dans le cadre des soins préventifs, curatifs et/ou diagnostics. Un classement des dispositifs médicaux a été défini selon leur utilisation et le risque infectieux.

La majorité des dispositifs médicaux individuels ou partagés utilisés en kinésithérapie sont en contact avec la peau saine. Ils sont à considérer comme des **dispositifs médicaux non critiques**. Ils ne requièrent qu'une **désinfection dite de bas niveau**.

EXEMPLES :

Équipements : fauteuil roulant, canne, déambulateur, pèse personne, verticalisateur, table d'examen...

Matériel de rééducation : ballon, balle, haltères...

Dans le cadre de la gestion des **dispositifs médicaux souillés par du sang et/ou des liquides biologiques**, on se réfère aux **précautions standard pour la prévention de la transmission croisée des microorganismes**.

EXEMPLES :

Équipements : Sondes endocavitaires à objectif de rééducation du périnée (sonde vaginale, sonde rectale)

Ces **sondes** sont à privilégier à usage patient unique. Il est nécessaire d'éduquer le patient pour le nettoyage de sa sonde (eau et savon) et d'utiliser un moyen de stockage propre.

La gestion de l'entretien du matériel en contact avec les excréta exige une vigilance particulière. Il représente un réel risque infectieux.

RÉFÉRENCES

Société d'hygiène hospitalière (SF2H). Guide pour le choix des désinfectants : produits de désinfection chimique pour les dispositifs médicaux, les sols et les surfaces. 2015, 110 pages.



Principes à respecter / 1^{ère} partie (Suite et fin sur la Fiche 6)

PROPRIÉTÉS ANTIMICROBIENNES DES PRODUITS

Les propriétés antimicrobiennes (bactéricidie, virucidie...) des produits doivent répondre à des normes précises selon le niveau de désinfection requis.

Afin d'obtenir l'activité désinfectante attendue des produits, les utilisateurs doivent respecter les préconisations des fournisseurs : **dilution, température, temps de trempage ou de contact, fréquence de renouvellement de la solution, date de péremption des produits.**



LE PRODUIT RETENU DEVRA CORRESPONDRE À L'ACTIVITÉ ANTIMICROBIENNE ET AUX NORMES ASSOCIÉES

Lingettes détergentes-désinfectantes: activité antimicrobienne et normes associées :

- Bactéricidie : **NF EN 13727**
- Levuricide : **NF EN 13624** (*Candida albicans*)
- Fongicide : **NF EN 13624** (*Candida albicans* + *Aspergillus brasiliensis*)
- Virucidie : **NF EN 14476**

Produits détergents-désinfectants pour la pré-désinfection et le nettoyage par immersion des dispositifs médicaux : activité antimicrobienne et normes associées

- Bactéricidie : **NF EN 13727, NF EN 14561**
- Levuricide : **NF EN 13624** (*Candida albicans*), **NF EN 14562** (*Candida albicans*)
- Virucidie : **NF EN 14476**

